

PRÉAVIS N° 234

AU CONSEIL COMMUNAL

PQ Marens-Couchant

Déplacement de collecteurs d'assainissement
et de conduites des Services industriels

Demande de crédit de réalisation pour :

Collecteurs d'assainissement	CHF	330'000.-/HT
Conduites des Services Industriels	CHF	<u>482'000.-/HT</u>
	CHF	812'000.-/HT

Délégués municipaux : **M. Olivier Mayor**
M. Claude Dupertuis

Nyon, le 12 août 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Dans de sa séance du 8 octobre 2012, le Conseil communal a adopté le plan de quartier "Marens-Couchant", approuvé la convention entre le propriétaire et la Commune de Nyon et levé les oppositions.

Pour rappel, le terrain se situe au Nord-Ouest du centre-ville de Nyon, sur la parcelle N° 746. Cette parcelle, actuellement encore libre de constructions, appartient depuis 2008 au Fonds de prévoyance du Crédit Agricole (Suisse) SA. Conforme aux planifications directrices supérieures, « Marens-Couchant » présente de nombreux enjeux pour la Ville. Ce terrain, de par sa localisation centrale, à proximité d'équipements publics et commerciaux, s'avère fort propice à la construction : il constituera un nouveau « morceau » de ville. Ce projet d'urbanisme mettra à disposition de la Ville environ 450 logements supplémentaires (900 à 1'000 habitants) et permettra d'accueillir 140 emplois à l'horizon 2020.

A l'heure actuelle, ce fonds N° 746 – propriété du fonds de prévoyance du Crédit Agricole (CA) – dispose de collecteurs publics d'eaux usées et claires (ci-après EU/EC) et de conduites (eau, gaz et électricité) qui devront être déplacés dans le cadre de la réalisation du quartier. Rappelons que ceux-ci avaient été implantés, depuis les années 50, en limite de cette parcelle privée afin de développer le réseau d'énergie et d'assainissement pour ce secteur de la ville. Dès lors, l'implantation prévue des bâtiments ne permet pas de maintenir les collecteurs et les conduites sur cette parcelle. Le présent préavis a pour objet de demander le crédit de réalisation nécessaire à leur déplacement.

2. Description du projet

Les travaux projetés sont envisagés lors de l'installation du chantier de construction des bâtiments, et en particulier avant le lancement des travaux spéciaux (terrassément et soutènement). Les Services industriels et Travaux et environnement (ci-après SI et T+E) se sont coordonnés tant pour le ripage des conduites respectivement des collecteurs, que pour leur nouvelle implantation sur la parcelle privée du chemin du Couchant.

Service des travaux et environnement

Le déplacement des collecteurs d'assainissement et des services concerne un tronçon d'une longueur de 100 mètres. Le nouveau tracé passera par la parcelle N° 1686, appelée chemin du Couchant jouxtant le fonds N° 746; ce chemin appartient à plusieurs propriétaires, dont la Commune; ces derniers ont déjà été avisés des futurs travaux.

Les collecteurs EU/EC seront déplacés côté Jura du chemin du Couchant. Ils seront d'un diamètre de 300 et 500 mm et situés à une profondeur d'environ 2.5 m. Ce futur réseau est conforme au plan général d'évacuation des eaux en vigueur depuis 2003.

Services industriels

De manière analogue aux travaux envisagés par T+E, les SI doivent déplacer leurs canalisations de gaz, d'eau potable, d'électricité, d'éclairage public ainsi que celles renfermant les câbles de télécommande (service de contrôle-commande) et les fibres optiques.

Les nouvelles conduites seront également déplacées côté Jura du chemin du Couchant selon un profil-type défini entre les services. Les fouilles seront coordonnées avec les travaux de collecteurs.

Afin d'assurer l'accès aux places de parc existantes, des places provisoires seront marquées sur la parcelle N° 746.

Calendrier

Si l'octroi des crédits est obtenu en automne 2015, les travaux commenceront de suite afin que les collecteurs et canalisations soient déjà en place pour permettre de raccorder les futures constructions du quartier qui débiteront probablement début 2016.

La Direction Générale de l'Environnement a confirmé que ces travaux sont considérés comme étant de minime importance et sont donc dispensés d'enquête publique au sens de l'art. 25 LPEP al. 4.

3. Incidences financières

Travaux de génie civil collecteur EU/EC :

Installations de chantier et démontage	CHF	54'000.—
Construction des réseaux	CHF	174'000.—
Chaussées et revêtements	CHF	102'000.—
	CHF	330'000.—

Travaux pour les Services industriels (génie civil, fournitures et pose) :

Eau potable :	CHF	103'000.—
Gaz :	CHF	90'000.—
Electricité, éclairage, câble télécommande, fibre optique, TRN :	CHF	182'000.—
Honoraires ingénieurs :	CHF	45'000.—
Divers et imprévus :	CHF	62'000.—
	CHF	482'000.—

TOTAL HT	CHF	812'000.—
-----------------	------------	------------------

Financement

Au vu du caractère structurant pour le réseau des conduites concernées, les coûts sont à la charge de la Commune. Afin de minimiser ces derniers, le projet sera conduit dans le cadre des constructions du futur quartier.

Les taxes de raccordement des SI et de T+E compenseront pour une bonne part les investissements consentis dans le cadre de cette construction majeure. Les montants respectifs seront connus à l'issue de la mise à l'enquête et lorsque les demandes de raccordement aux énergies auront été précisées.

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

La mutualisation des travaux publics avec ceux du privé permet une économie des deniers publics et une meilleure logistique sur le terrain entre les deux projets.

4.2. Dimension sociale

Le projet des constructions de Marens-Couchant représente un potentiel de développement de la ville très important, en créant environ 450 logements et 140 emplois supplémentaires.

4.3. Dimension environnementale

Il est obligatoire d'équiper les nouveaux bâtiments tant du point de vue de l'assainissement que des énergies et autres services de communication.

5. Conclusion

Le futur quartier de Marens-Couchant est appelé à se construire dès 2016. Le fonds N° 746 – propriété du fonds de prévoyance du Crédit Agricole (CA) – accueille des collecteurs d'eaux usées et claires (ci-après EU/EC) et des conduites (eau, gaz et électricité) qui devront être déplacés avant le début de la réalisation des bâtiments du quartier.

Afin d'assurer la continuité et le raccordement des réseaux aux divers services, le présent préavis requiert un crédit de réalisation pour leur déplacement.

NYON · PRÉAVIS N° 234 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 234 concernant le déplacement des collecteurs d'assainissement et des canalisations des Services industriels,

ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'autoriser la Municipalité à déplacer les collecteurs d'assainissement et les conduites des Services industriels sis sur la parcelle N° 746 ;
2. de lui accorder à cet effet les crédits ci-après qui seront comptabilisés de la manière suivante :
 - a) un montant de CHF 193'000.- (HT) pour les travaux sur le réseau d'eau potable et sur le réseau de gaz qui sera porté au compte N° 9144.06 du Service des Eaux et du Gaz, et viendra en augmentation du capital de dotation des Services industriels, dépenses amortissables en 30 ans ;
 - b) un montant de CHF 213'000.- (HT) pour les travaux sur les réseaux basse et moyenne tension, ainsi que pour les honoraires ingénieurs et les divers et imprévus, qui sera porté au compte N° 9144.30 du Service de l'Electricité et viendra en augmentation du capital de dotation des Services industriels, dépenses amortissables en 30 ans ;
 - c) un montant de CHF 43'000.- (HT) pour les travaux liés à l'éclairage public qui sera porté au compte N° 9144.30 du Service de l'Electricité et viendra en augmentation du capital de dotation des Services industriels, dépenses amortissables en 20 ans ;
 - d) un montant de CHF 33'000.- (HT) pour les travaux liés au réseau de télécommande et de fibre optique qui sera porté au compte N° 9144.30 du Service de l'Electricité et viendra en augmentation du capital de dotation des Services industriels. dépenses amortissables en 30 ans ;
 - e) un montant de CHF 330'000.- pour les travaux du Service des travaux et environnement à comptabiliser sur le compte N° 9143.12 – *Station d'épuration et collecteur d'égouts*, dépenses amortissables en 30 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 août 2015 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Daniel Rossellat



Le Secrétaire :

P.-François Umiglia

Annexes :

Tableau d'investissement
Plan de situation

1^{ère} séance de la commission

Municipaux délégués	MM. Olivier Mayor et Claude Dupertuis
Date	Lundi 7 septembre 2015 à 19h30
Lieu	Ferme du Manoir - Salle de conférence N° 2

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No.

234/2015

PQ Marans-Couchant

Date: Nyon le

12.08.2015

Déplacement de collecteurs d'assainissement et de conduites des Services industriels

Situation des préavis au 12.08.2015

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total des préavis votés par le Conseil communal	6'905'181	12'753'520	29'025'473	50'449'964	23'536'763	107'371'051

Situation des emprunts au 12.08.2015

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Plafond d'emprunt selon préavis No. 27 adopté le 12.12.2011				225'000'000	225'000'000	225'000'000
Emprunts au 1er janvier	140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270	142'797'505	156'706'657
Evolution des emprunts durant la période +/-	-2'826'757	-15'083'330	5'000'000	14'914'235	13'909'152	16'411'731
Emprunts fin période/date du jour	137'966'600	122'883'270	127'883'270	142'797'505	156'706'657	173'118'388

Cautionnements et garanties

Plafond (préavis No.27)	24'200'000
Engagé	-11'915'799
Caution demandée	0
Disponible	12'284'201

Dépenses et recettes d'investissement

Descriptif/Libellé	CHF TTC/HT	Estimation des dépenses d'investissements nets					
		2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL
Canalisations gaz et eau potable	193'000	193'000	0	0	0	0	193'000
Réseau basse et moyenne tension	213'000	213'000	0	0	0	0	213'000
Eclairage public	43'000	43'000	0	0	0	0	43'000
Réseau de télécommande et de fibre optique	33'000	33'000	0	0	0	0	33'000
Collecteurs d'assainissement	330'000	330'000	0	0	0	0	330'000
Total de l'investissement	812'000	812'000	0	0	0	0	812'000

Estimation amort. + entretien

Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
30	6'433	
30	7'100	
20	2'150	
30	1'100	
30	11'000	
	27'783	

Financement du préavis

Budget de fonctionnement:

Trésorerie courante

Investissement:

Trésorerie/Emprunts dont

812'000

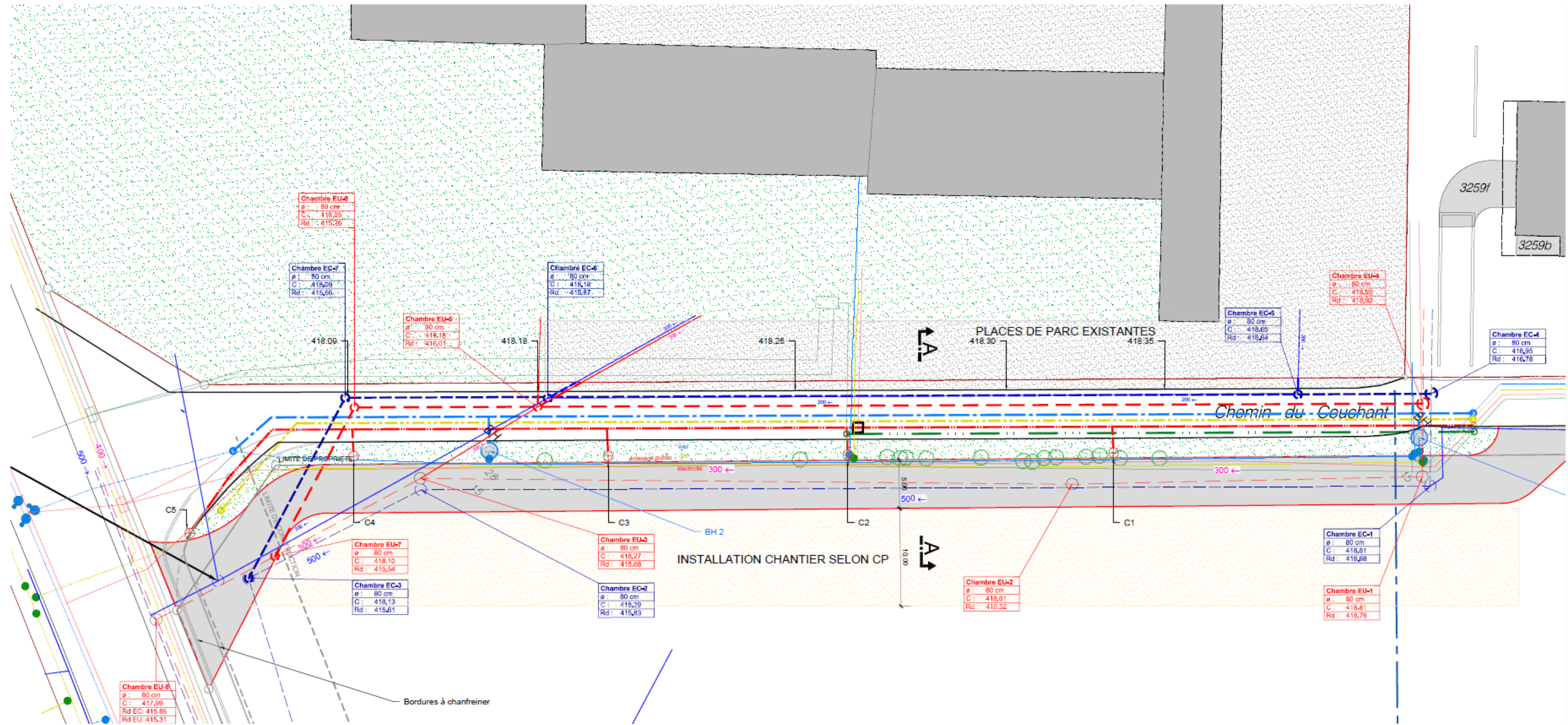
Estimation des coûts d'exploitation

Libellé / années	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Coût total d'exploitation	16'240	44'023	43'468	42'912	42'356	41'801
Intérêts en % 2.00%	16'240	16'240	15'684	15'129	14'573	14'017
Amortissements	0	27'783	27'783	27'783	27'783	27'783
Personnel supp. en CHF	0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Economies / Recettes	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0
Coûts nets d'exploitation	16'240	44'023	43'468	42'912	42'356	41'801

PQ Marens-Couchant : Déplacement de collecteurs d'assainissement et de conduites des Services industriels

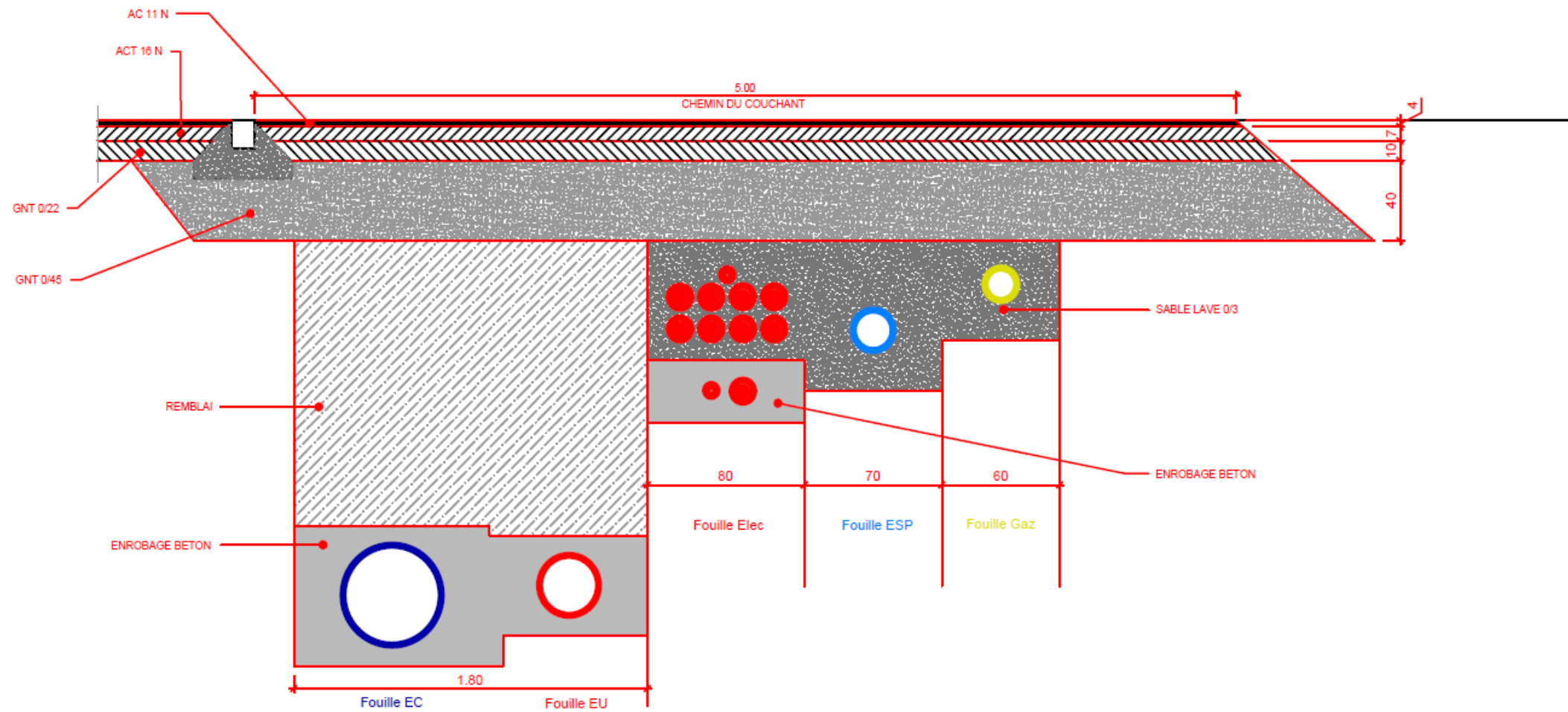
Annexe 2 : Plan de situation et profil-type

Plan de situation (sans échelle)



PQ Marens-Couchant : Déplacement de collecteurs d'assainissement et de conduites des Services industriels

Annexe 2 : Plan de situation et profil-type



Légende :

- - - EU Projet
- - - EU Existant
- - - EC Projet
- - - EC Existant
- Electricité Projet
- Electricité Existante
- Gaz Projet
- Gaz Existant
- Eau potable Projet
- Eau potable Existant
- Piste provisoire
- Installation de chantier

Profil-type (sans échelle)